

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Europe et des affaires
étrangères

Arrêté du 24 décembre 2018

**portant nomination de représentants du personnel à la commission administrative paritaire
du corps des adjoints techniques de chancellerie**

NOR : EAEA1834447A

Le ministre de l'Europe et des affaires étrangères,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu la loi n° 2010-751 du 5 juillet 2010 relative à la rénovation du dialogue social et comportant diverses dispositions relatives à la fonction publique ;

Vu le décret n° 69-222 du 6 mars 1969 modifié relatif au statut particulier des agents diplomatiques et consulaires ;

Vu le décret n°82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires ;

Vu le décret n° 2006-1760 du 23 décembre 2006 modifié relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps d'adjoints administratifs des administrations de l'Etat ;

Vu le décret n° 2008-342 du 14 avril 2008 relatif à l'appellation du corps des adjoints administratifs et à l'appellation du corps des adjoints techniques du ministère des affaires étrangères et européennes ;

Vu l'arrêté du 28 mai 2018 instituant des commissions administratives paritaires au ministère de l'Europe et des affaires étrangères ;

Vu l'arrêté du 4 juin 2018 fixant la date des prochaines élections professionnelles dans la fonction publique de l'Etat ;

Vu le procès-verbal des opérations électorales et la répartition des sièges du 7 décembre 2018 ;

Arrête :

Article 1^{er}

Sont désignés en qualité de représentants du personnel à la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des adjoints techniques de chancellerie pour un mandat de quatre ans :

Adjoints techniques principaux de 1^{ère} classe de chancellerie

Titulaire :

- M. Abdelhakim GOUGAM (USASCC)

Suppléant :

- M. Jean-Louis BELAICH (USASCC)

Adjointes techniques principaux de 2^{ème} classe de chancellerie

Titulaires :

- M. Alain WILLOT (USASCC)

- M. Marc GESTAS (ASAM-UNSA)

Suppléants :

- M. Karim KADRI (USASCC)

- Mme Elisabeth VIDAL (ASAM-UNSA)

Adjointes techniques de chancellerie

Titulaire :

- M. Dama CAMARA (APMae)

Suppléant :

- M. Wiltor CLOTAIL (APMae)

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires étrangères.

Fait le 24 décembre 2018

Pour le ministre de l'Europe et des
affaires étrangères et par délégation

Le sous-directeur de la politique
des ressources humaines
Cédric MANUEL